

Interview de José Medeiros Ferreira: le premier gouvernement constitutionnel (Lisbonne, 25 octobre 2007)

Source: Interview de José Medeiros Ferreira / JOSÉ MEDEIROS FERREIRA, Miriam Mateus, prise de vue : François Fabert.- Lisbonne: CVCE [Prod.], 25.10.2007. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:02:44, Couleur, Son original).

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jose_medeiros_ferreira_le_premier_gouvernement_constitutionnel_lisbonne_25_octobre_2007-fr-2497d011-c573-4176-9296-58dabe517079.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Interview de José Medeiros Ferreira: le premier gouvernement constitutionnel (Lisbonne, 25 octobre 2007)

[Miriam Mateus] En tant que ministre des Affaires étrangères, dans les années 70...

[José Medeiros Ferreira] 1976, 1977...

[Miriam Mateus] ...1976, 1977. Diriez-vous que cela a été un moment important dans l'histoire des relations internationales et européennes du Portugal?

[José Medeiros Ferreira] Sans aucun doute. Je pense qu'il est clair aujourd'hui que le premier gouvernement constitutionnel – je le répète, présidé par Mário Soares et avec moi au ministère des Affaires étrangères – a fixé les grandes lignes de la politique extérieure portugaise. On peut encore aujourd'hui trouver ces orientations dans le programme du premier gouvernement constitutionnel présenté à l'Assemblée de la République. Il présente la particularité d'avoir été le premier programme gouvernemental soumis à une discussion parlementaire au Portugal après presque 50 ans de vie politique.

Ce programme gouvernemental indiquait au chapitre «Politique étrangère» que le Portugal demanderait l'adhésion à la Communauté économique européenne. Ce n'était donc pas un élément qui avait été oublié du programme, au contraire, c'était la partie la plus importante du chapitre sur la politique étrangère: l'adhésion aux Communautés européennes, le maintien de relations privilégiées avec les pays africains de langue portugaise, le rapprochement avec le Brésil, l'ouverture de relations diplomatiques entre le Portugal et tous les pays du monde. Nous sortions d'un certain isolement, bien que durant la période juste avant, on avait déjà fait beaucoup mais il fallait encore établir des relations avec différents pays comme Israël ou la Chine. Je vous parle là de pays avec lesquels les relations diplomatiques n'étaient pas encore normalisées.

Bien entendu, ces pays avaient déjà été reconnus par voie bilatérale mais il n'existait aucune relation diplomatique. C'est le premier gouvernement constitutionnel qui les a établies même si pour la Chine, elles n'ont été formalisées qu'en 1979, si ma mémoire est bonne.

Pour répondre à votre question, je dirais que le premier gouvernement constitutionnel a tracé les grandes lignes de la politique étrangère portugaise, tout au moins jusqu'à l'entrée du Portugal dans la Communauté économique européenne en 1986 et j'oserais dire jusqu'à aujourd'hui.